

DESTINÉE DE L'ÂME HUMAINE	Métempsychose	En quoi elle consiste	Migrations sans fin de l'âme dans de nouveaux corps. Chaque nouvelle existence est la sanction de la précédente.
		Son absurdité	Elle ne repose sur aucun fondement. Inconscience d'avoir mérité ou démérité dans une vie antérieure. Inutilité d'une épreuve nouvelle que la justice ne demande pas.
		Ses conséquences	La perspective d'épreuves indéfinies découragerait les bons, enhardirait les méchants. Le malheur rendrait méprisable; la santé et la richesse seraient dignes de tout honneur. Ces conséquences se trouvent réalisées dans les religions de l'Extrême-Orient.
	Destinée du composé humain	Résurrection des corps	L'homme n'est complet que par l'union substantielle de l'âme et du corps. Le corps doit participer à l'immortalité de l'âme en recouvrant son privilège primitif d'incorruptibilité.
Confirmation de cette vérité		Ordre moral : le corps doit participer à la récompense ou au châtement de l'âme. Ordre naturel : tout meurt pour reprendre une nouvelle vie.	

CHAPITRE VI

RAPPORTS DE L'ÂME ET DU CORPS

SOMMAIRE

1. Union de l'âme et du corps. Influence du physique sur le moral. Influence du moral sur le physique. — 2. Nature de l'union de l'âme et du corps. Systèmes de l'union accidentelle. Système de l'union essentielle. — 3. La personnalité humaine.

Il y a *union* entre l'âme et le corps; l'influence réciproque du physique sur le moral et du moral sur le physique en est la preuve incontestable. Mais quelle est la *nature* de cette union? Divers systèmes ont été imaginés pour l'expliquer. Nous devons adopter celui qui est fondé sur l'expérience et la raison, et qui nous donne une idée exacte de la *personnalité* humaine.

1. Union de l'âme et du corps.

1. L'âme, suivant Leibniz, exprime le corps, et le corps exprime l'âme. Ce sont comme deux miroirs qui se réfléchissent l'un l'autre. Cette double loi ressort de l'influence du physique sur le moral et du moral sur le physique.

Influence du physique sur le moral.

2. L'influence du physique sur le moral se manifeste : 1° dans les sensations ; 2° dans les passions ; 3° dans la mémoire et l'imagination ; 4° dans les opérations intellectuelles et volontaires.

3. Toutes les *sensations*, de quelque nature qu'elles soient, agréables ou pénibles, externes ou internes, sont attachées à l'ébranlement des nerfs sensitifs. La paralysie d'un des nerfs, l'ablation ou l'altération notable d'un organe sensitif amène l'abolition de la sensation correspondante.

4. Les *passions* naissent le plus souvent de l'agitation du cerveau, et varient suivant le tempérament.

Le tempérament *sanguin* dispose à la passion du plaisir, aux

accès de colère; le tempérament *bilieux*, à la haine; le tempérament *mélancolique*, à l'inquiétude, aux soupçons, à la jalousie; le tempérament *lymphatique*, à la mollesse et à la paresse; le tempérament *nerveux*, à l'inconstance^a.

Dans l'état de maladie, une foule de passions diverses sont déterminées par les affections du cœur, de l'estomac, de la rate, du foie, des intestins.

5. La *mémoire* et l'*imagination* sont liées à des conditions physiologiques. Tandis qu'une heureuse disposition du cerveau facilite la lucidité et la puissance de la mémoire, l'altération de cet organe suffit pour l'affaiblir ou la détruire entièrement. L'imagination subit des modifications très diverses, suivant l'âge, le tempérament, le climat, la température, le genre de vie.

6. Les *opérations intellectuelles* et *volontaires*, bien que procédant immédiatement de l'âme, dépendent extrinsèquement des organes corporels.

Dans l'enfance, dans le sommeil, dans certaines maladies, dans l'hallucination, dans la folie, etc., la faiblesse du cerveau ou les désordres qui s'y produisent enlèvent plus ou moins à l'âme l'usage de sa raison et de sa liberté. Il est d'expérience que les fatigues de la tête et de l'estomac mettent des entraves au travail intellectuel, et que le ramollissement du cerveau réduit la pensée à l'impuissance.

7. D'une manière générale, on peut dire : 1^o que toutes les modifications dans la structure et le fonctionnement du cerveau et des nerfs, sont suivies de modifications correspondantes dans l'âme; 2^o que toutes les actions exercées sur le cerveau et les nerfs, soit par l'état du corps (âge, tempérament, santé, maladie), soit par le monde extérieur (température, climat), influent plus ou moins profondément sur l'âme.

Influence du moral sur le physique.

8. Cette influence s'exerce : 1^o par la sensibilité; 2^o par l'imagination; 3^o par l'attention; 4^o par la volonté.

9. Par la *sensibilité*. « Les passions, dit Bossuet, font naître

^a Il importe de noter, à l'encontre de cette influence réelle du tempérament, qu'elle ne va pas jusqu'à ôter la liberté. Il est toujours au pouvoir de la volonté de combattre le tempérament et même de le modifier. Saint François de Sales, très enclin par tempérament à la passion de la colère, devint le plus doux des hommes.

dans le cœur des battements, les uns plus lents, les autres plus vites; les uns incertains et inégaux, les autres plus mesurés; d'où il arrive dans le sang divers changements... Selon que le sang accourt au visage ou s'en retire, il y paraît ou rougeur ou pâleur. Ainsi on voit dans la colère les yeux s'allumer; on y voit rougir le visage, qui au contraire pâlit dans la crainte. La joie et l'espérance en adoucissent les traits, ce qui répand sur le front une image de sérénité. La colère et la tristesse, au contraire, les rendent plus rudes et leur donnent un air ou plus farouche ou plus sombre. La voix change aussi en diverses sortes¹... »

Toute émotion modifie plus ou moins profondément l'organisme, et peut être assez forte pour provoquer des maladies et même amener la mort : on a vu des gens mourir de joie, de peur, de surprise, etc.

10. Des faits nombreux révèlent l'influence de l'*imagination* sur l'organisme. Son pouvoir est extraordinaire dans les phénomènes de somnambulisme, d'hystérie, d'hypnotisme. Elle suffit quelquefois dans le vertige, dans certaines maladies, à déterminer réellement en nous ce qu'elle nous représente. Le seul souvenir du danger qu'on a couru peut donner le frisson; la seule pensée d'un mets qui nous répugne peut provoquer le vomissement.

11. L'*attention* influe directement sur les sensations, qu'elle avive ou amortit; sur les souvenirs et les images, qu'elle appelle ou chasse; et par suite, elle influe indirectement sur le physique, de qui dépendent les opérations sensitives. « Nous pouvons, dit Bossuet, être attentifs quand nous le voulons; ce qui ne se fait pas sans quelque tension du cerveau, comme l'expérience le fait voir. »

12. La *volonté* agit sur les muscles par l'intermédiaire des nerfs moteurs, excite ou empêche les mouvements corporels et exerce sur l'organisme un véritable empire.

13. Un des effets les plus remarquables de l'influence du moral sur le physique est d'imprimer en quelque sorte des modifications durables dans les organes. L'âme s'exprime dans le corps d'une manière permanente, par l'attitude, la physionomie, etc.; de telle sorte que les diverses habitudes de l'âme s'y réfléchissent souvent comme sur un miroir.

¹ BOSSUET, *De la Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. II, 12.

2. Nature de l'union de l'âme et du corps.

14. On distingue plusieurs sortes d'*union*. L'union est *accidentelle*, quand les substances unies le sont en raison d'une modification qui ne change en rien leur nature, comme celle du moteur et du mobile, de l'homme et de son vêtement. Elle est *personnelle*, quand les substances unies le sont de telle sorte qu'il en résulte unité et communicabilité des actions, comme celle du Verbe divin et de la nature humaine. Elle est *essentielle*, ou *substantielle*, ou *formelle*, quand des deux substances unies résulte, non seulement l'unité et la communicabilité des actions, mais aussi l'unité spécifique de nature, comme l'union de la forme substantielle et de la matière première.

15. Parmi les systèmes par lesquels on a expliqué les rapports de l'âme et du corps, les uns ont pour principe l'union *accidentelle*; un autre, celui d'Aristote et des scolastiques, a pour principe l'union *personnelle et essentielle*. Les premiers de ces systèmes, ainsi que nous allons le voir, sont erronés, parce que le principe dont ils découlent est faux lui-même. Admettre dans l'homme deux substances complètes et indépendantes, c'est méconnaître la nature de l'homme, ou plutôt la nature même de tout composé vivant.

Faux systèmes de l'union accidentelle.

Système de Platon.

16. L'âme est unie au corps comme l'ouvrier à son instrument, le musicien à sa lyre, le cavalier à son cheval, le pilote à son navire. De là cette définition de l'homme: *Une intelligence qui sert d'un corps*; définition renouvelée par de Bonald: *L'homme est une intelligence servie par des organes*.

Ces deux définitions méconnaissent l'union substantielle de l'âme et du corps.

Système de Descartes.

17. L'âme a son siège dans la glande pinéale; elle est en communication avec les autres parties du corps par le moyen des esprits animaux; les mouvements centripètes de ces esprits déterminent en elle des sensations, des images; elle-même produit en

eux ou dirige les mouvements centrifuges, qui contractent les muscles et déplacent les organes locomoteurs. Tel le mécanicien dans une machine qu'il meut, et dont il ressent par contre-coup les mouvements.

Descartes, par son système, tend à convertir l'union de l'âme et du corps en une simple correspondance; et, par son dualisme même, il est poussé vers la théorie des *causes occasionnelles* et de l'*harmonie préétablie*.

Système de Malebranche ou des causes occasionnelles.

18. Dieu seul est cause, les créatures sont incapables d'action. Par conséquent, ni le corps n'agit sur l'âme, ni l'âme sur le corps. C'est Dieu qui, à l'occasion des volontés de l'âme, meut lui-même le corps, et, à l'occasion des mouvements du corps, produit dans l'âme des sensations. L'âme et le corps, comme toutes les créatures, du reste, ne sont que des causes occasionnelles. Dans ce système, l'âme et le corps sont unis comme deux instruments, que Dieu s'occupe sans cesse de faire vibrer à l'unisson.

L'hypothèse de Malebranche attribue à Dieu un rôle ridicule, aussi contraire à sa sainteté qu'à sa sagesse; elle compromet la liberté, puisque l'homme ne serait plus le principe de ses actes; elle supprime enfin un fait de conscience, puisque, en croyant invinciblement être le principe de nos actes, nous serions dans une perpétuelle illusion.

Système de Leibniz ou de l'harmonie préétablie.

19. Il n'y a pas d'action réciproque des êtres; l'action *transitive*, c'est-à-dire l'action d'un être sur un autre, est impossible: un être ne peut agir que sur lui-même; son action est seulement *immanente*, c'est-à-dire reste dans l'être où elle s'exerce.

Conformément à ce principe, on ne peut admettre une influence réelle réciproque de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme. Mais il n'est pas nécessaire de faire intervenir Dieu à chaque instant, pour rendre compte de la correspondance qui existe entre leurs états. Cette correspondance s'explique par l'*harmonie préétablie*. La série des états de l'âme a été réglée par Dieu dès l'origine, de manière à correspondre avec celle des états des corps. Ainsi, au moment où la volonté de lever le bras se produit en moi comme conséquence de mes pensées antérieures, le mouvement se produit dans mon bras comme conséquence des mouve-

ments antérieurs. Dans ce système, l'âme et le corps peuvent se comparer à deux horloges qui marchent ensemble, ou à deux musiciens qui, jouant chacun sa partie sans s'occuper l'un de l'autre, s'accordent parce que le compositeur a pris soin, en écrivant chaque partie, d'avoir égard à l'autre.

Ce système, en présentant les actes de l'âme et du corps comme prédéterminés invariablement, aboutit au déterminisme; et, en méconnaissant le témoignage de la conscience, il engendre le scepticisme.

Système du médiateur plastique (attribué à l'Anglais Cudworth).

20. Entre l'âme et le corps, il y aurait, pour les faire communiquer l'un avec l'autre, une substance qui serait immatérielle comme l'esprit, inconsciente comme la matière, sans pensée et sans étendue, par conséquent ni esprit ni matière, jouant ainsi le rôle de médiateur entre deux substances de nature si diverse.

On voit aisément que cette prétendue substance médiatrice est d'une impossibilité métaphysique. C'est une hypothèse aussi puérile que contradictoire.

Système de l'influx physique (Euler, etc.).

21. Si, comme certains partisans de ce système, on fait de l'âme une matière excessivement subtile qui influe physiquement sur le corps, comme le feu sur le bois, ce n'est là autre chose que le matérialisme. Si, avec Euler, pour sauvegarder la spiritualité de l'âme, on dit simplement que l'âme influe sur le corps et le corps sur l'âme, on constate un fait sans l'expliquer. Et si l'on regarde l'âme et le corps comme deux êtres distincts, on méconnaît l'unité essentielle de l'être humain.

Système de l'union personnelle et essentielle.

Système d'Aristote et des scolastiques.

22. Chacun de nous a conscience d'être un seul et même être humain, qui s'attribue des propriétés que n'a point le corps seul, et des propriétés que n'a point l'âme seule. On dit: *je pense, je veux*; ce qui n'appartient point au corps; et: *j'ai une tête, des bras, je respire*; ce qui n'appartient point à l'âme.

L'homme est, par conséquent, quelque chose qui résulte de l'âme et du corps; comme l'eau, par exemple, résulte de la com-

binisation de l'hydrogène et de l'oxygène. Il n'est pas un assemblage de substances qui jouissent de leur individualité propre; il est, suivant l'expression de Bossuet, *un tout naturel*, qui n'est ni l'âme ni le corps, ni un simple contact ou mélange des deux, mais comme une troisième chose constituée par les deux autres: un composé substantiel d'esprit et de matière, formant une substance seule, unique, composée de matière et de forme; une nature mixte, à la fois spirituelle et corporelle.

23. Dans ce composé humain, l'âme est le principe d'unité, d'activité, de toutes les forces vitales; elle est, suivant l'expression scolastique, et comme l'a défini le concile de Vienne (1311), la *forme substantielle du corps*; c'est elle qui lui donne son être de corps humain, qui lui communique la vie, la sensibilité, le mouvement.

Le corps, par les propriétés qu'il reçoit de l'âme, complète la nature humaine, que l'âme toute seule ne suffirait pas à constituer.

Toutefois l'âme, dans cette union, ne perd pas l'être qui lui est propre: quoique unie avec le corps en unité de substance, elle n'en demeure pas moins distincte du corps; et puisqu'elle exerce certains actes indépendamment du corps, il est manifeste qu'elle garde sans altération sa nature spirituelle.

24. Suivant cette doctrine, la seule acceptable, on peut, avec saint Augustin, définir l'âme humaine: *Une substance qui participe de la raison (divine) et qui est faite pour régir un corps*; ou avec Bossuet: *Une substance intelligente née pour vivre dans un corps et lui être intimement unie.*

L'union intime de l'âme et du corps n'entraîne pas leur confusion, mais exige seulement qu'ils se complètent réciproquement. Et comme la substance unique qui en résulte est un être individuel de nature raisonnable, cette union constitue non seulement une unité substantielle, mais encore une unité personnelle. Ainsi l'âme et le corps sont aussi nécessaires l'un que l'autre à la constitution de l'homme, et aussi bien l'un que l'autre ils coparticipent à l'être humain.

3. La personnalité humaine.

25. Boèce^a définit la personne : « Une substance individuelle de nature raisonnable. »

Par *substance individuelle*, il faut entendre un sujet proprement dit, un individu complet, qui subsiste en soi, ne dépend point comme accident d'une autre substance, qui n'entre point comme partie dans un composé de matière et de forme, à qui s'attribue tout ce qu'il éprouve, tout ce qu'il opère. Ainsi un animal, un arbre, sont des substances individuelles.

Mais la personnalité exige en outre que la nature de la substance individuelle soit *raisonnable*. C'est par la raison, et comme conséquence par la liberté, que les personnes se distinguent des choses. L'homme est une personne, parce qu'il possède à la fois une individualité propre et une nature raisonnable.

26. Mais en quoi consiste la personnalité humaine ? Ce n'est pas dans l'âme seule, et moins encore dans la conscience et la mémoire, comme l'ont soutenu certains empiristes.

La personnalité ne consiste pas dans la conscience et la mémoire. Ce ne sont pas là, en effet, des substances, mais des puissances ; par conséquent, des accidents de l'âme. Si ces facultés constituaient la personnalité, il faudrait dire qu'on cesserait d'être la même personne, en perdant le souvenir du passé, en se croyant un autre personnage, comme il arrive dans certaines maladies ; de même chaque fois qu'on passe de l'état de veille à l'état de sommeil, et réciproquement. De telles conséquences choquent le sens commun.

La personnalité ne consiste pas dans l'âme seule. Elle est dans le *moi humain substantiel*, dans le moi humain tout entier, résultant de l'union de l'âme et du corps. Toutefois, puisque la personnalité a son principe radical dans la substance même de l'âme, qui est toujours identique à elle-même et de qui le corps reçoit son identité propre, que d'ailleurs l'âme n'a pas besoin du corps pour subsister, il s'ensuit qu'à la mort elle peut former à elle seule une personne, aucun des caractères de la personnalité ne lui faisant défaut dans cet état.

27. La notion de la personnalité humaine est de la plus grave importance. C'est par la personnalité, que l'homme est relativement

^a Philosophe romain (470-524), ministre de Théodoric, roi des Ostrogoths.

son propre maître ; qu'il dispose et répond de ses actes ; qu'il est, au point de vue de la dignité naturelle, l'égal de ses semblables et qu'il a des droits inviolables. C'est pourquoi toute doctrine qui, en niant la réalité de la substance, la raison, la liberté, la spiritualité de l'âme, ôte à l'homme sa personnalité, lui enlève en même temps sa dignité d'homme, sa responsabilité, ses droits et ses mérites, et le ravale au rang des brutes.

RÉSUMÉ

Union de l'âme et du corps. — L'union de l'âme et du corps se prouve d'une manière incontestable par l'influence du physique sur le moral et du moral sur le physique.

L'influence du physique sur le moral se manifeste : 1^o dans les *sensations*, qui toutes sont attachées à l'ébranlement des nerfs sensitifs ; 2^o dans les *passions*, qui naissent le plus souvent de l'agitation du cerveau et varient suivant les divers tempéraments ; 3^o dans la *mémoire* et l'*imagination*, facultés qui sont liées à des conditions physiologiques ; 4^o dans les *opérations intellectuelles et volontaires*, qui, bien que procédant immédiatement de l'âme seule, dépendent extrinsèquement du système nerveux. On peut dire d'une manière générale que les modifications dans la structure et le fonctionnement du cerveau et des nerfs sont suivies de modifications correspondantes dans l'âme.

L'influence du moral sur le physique s'exerce : 1^o par la *sensibilité*, car les émotions modifient plus ou moins profondément l'organisme, et peuvent même provoquer des maladies ; 2^o par l'*imagination*, qui exerce une véritable action sur les organes, et dont le pouvoir se manifeste particulièrement dans les phénomènes du somnambulisme, de l'hystérie, etc. ; 3^o par l'*attention*, qui influence directement sur les sensations, les souvenirs et les images, et indirectement sur le physique de qui dépendent les opérations sensitives ; 4^o par la *volonté*, qui agit sur les muscles par l'intermédiaire des nerfs moteurs.

Nature de l'union de l'âme et du corps. — L'union entre deux substances est dite : 1^o *accidentelle*, quand elle existe en raison d'une modification qui ne change en rien la nature des substances unies ; 2^o *personnelle*, quand il en résulte, pour ces substances, unité et communicabilité des actions ; 3^o *essentielle* ou *substantielle*, quand, outre l'unité et la communicabilité des actions, il en résulte encore l'unité spécifique de nature.

Parmi les systèmes imaginés par les philosophes pour expliquer l'union de l'âme et du corps, ceux qui ont pour principe l'*union accidentelle* sont erronés comme leur principe même, puisque, en admettant dans l'homme deux substances complètes, ils méconnaissent la nature même de l'être humain. — On distingue : 1^o Le système de Platon, dans lequel l'âme est unie au corps comme l'ouvrier à son instrument. 2^o Le système de Descartes, dans lequel l'âme est comme le mécanicien dans une machine qu'il meut, et dont il ressent par contre-coup les mouvements. 3^o Le système de Malebranche, ou des *causes occa-*

sionnelles, dans lequel Dieu, à l'occasion des volontés de l'âme, meut lui-même le corps, et, à l'occasion des mouvements du corps, produit dans l'âme des sensations. Ce système rabaisse Dieu, et conduit au fatalisme. 4° Le système de Leibniz, ou de l'*harmonie préétablie*, dans lequel la série des états de l'âme a été réglée par Dieu dès l'origine, de manière à correspondre avec celle des états du corps. Ce système aboutit au déterminisme. 5° Le système du *médiateur plastique*, où l'on suppose une substance intermédiaire entre l'esprit et la matière, jouant le rôle de médiateur pour accorder deux substances de nature si diverse. Ce système est d'une impossibilité métaphysique. 6° Le système de l'*influx physique*, qui fait consister uniquement l'union de l'âme et du corps dans une influence réciproque. Ce système constate un fait sans l'expliquer.

Le système de l'*union personnelle et essentielle*, le seul vrai, enseigne que l'homme est un tout naturel, un composé substantiel d'esprit et de matière. Dans ce composé humain, l'âme est le principe d'unité et d'activité de toutes les forces vitales; elle est la *forme substantielle du corps*, lui communiquant la vie, la sensibilité et le mouvement. De son côté, le corps complète la nature humaine, que l'âme toute seule ne suffirait pas à constituer.

Personnalité humaine. — La *personne* est une substance individuelle de nature raisonnable. — Une *substance individuelle* est un sujet proprement dit, un individu complet, à qui s'attribue tout ce qu'il éprouve, tout ce qu'il opère. La personnalité exige en outre la *raison*, et par suite la *liberté*. — L'homme est donc une personne, puisqu'il possède à la fois une individualité propre et une nature raisonnable.

La *personnalité* ne consiste pas dans l'âme seule, moins encore dans la conscience et dans la mémoire, comme l'ont soutenu certains empiristes; mais seulement dans le *moi humain substantiel*, résultant de l'union de l'âme et du corps. Toutefois, puisque la personnalité a son principe radical dans la substance même de l'âme, qui est toujours identique à elle-même et de qui le corps reçoit son identité propre, que d'ailleurs l'âme n'a pas besoin du corps pour subsister, il s'ensuit qu'à la mort elle peut former à elle seule une personne, aucun des caractères de la personnalité ne lui faisant défaut dans cet état. — Cette notion de la personnalité est de la plus grande importance; l'enlever à l'homme serait lui ôter sa dignité, sa responsabilité, ses droits et ses mérites.

TABLEAU SYNOPTIQUE

RAPPORTS DE L'ÂME ET DU CORPS	Union de l'âme et du corps	Influence du physique sur le moral, se manifestant :	Dans les sensations. Dans les passions. Dans la mémoire et l'imagination. Dans les opérations intellectuelles et volontaires.
		Influence du moral sur le physique, s'exerçant :	Par la sensibilité. Par l'imagination. Par l'attention. Par la volonté.
	Systèmes divers pour expliquer les rapports de l'âme et du corps	Faux systèmes basés sur l'union accidentelle	Erreur commune de ces systèmes : dualité substantielle de l'être humain. Système de Platon : l'âme unie au corps comme l'ouvrier à son instrument. Système de Descartes : l'âme unie au corps comme le mécanicien à sa machine. Système de Malebranche, ou des causes occasionnelles. Il aboutit au fatalisme. Système de Leibniz, ou de l'harmonie préétablie. Il aboutit au déterminisme. Système du médiateur plastique. Il est une impossibilité métaphysique. Système de l'influx physique. Il n'explique rien.
		Système basé sur l'union essentielle	En quoi il consiste : l'âme est la forme substantielle du corps. Rôle de l'âme : elle donne au corps son être de corps humain. Rôle du corps : il complète la nature humaine. De l'union de l'âme et du corps résulte une substance unique.
	Personnalité humaine	Définition : Substance individuelle de nature raisonnable. Elle ne consiste pas dans l'âme seule. Elle ne consiste pas dans la conscience et la mémoire. Elle consiste dans le moi humain substantiel. L'âme peut, après la mort, former à elle seule une personne. Importance de la notion de la personnalité humaine.	